



Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec

Édition 2005

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'ISQ, le MAPAQ ainsi que les données statistiques dont ils disposent, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2401
ou
1 800 463-4090
(sans frais d'appel)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 4X6
Téléphone : (418) 380-2100

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Site Web : www.mapaq.gouv.qc.ca

Cette publication a été produite conjointement par l'Institut de la statistique du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

La distribution de cette publication est assurée par :
Distribution de Livres Univers
Distributeur des Presses de l'Université du Québec
et du CRAAQ
845, route Marie-Victorin
Saint-Nicolas (Québec)
G7A 3S8

Téléphone : (418) 831-7474
ou
1 800 859-7474
Télécopieur : (418) 831-4021

Cette publication est également consultable sur le site Web :
http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/economi/prof_bio.htm

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 2006
ISBN 2-551-22841-7 (version imprimée)
ISBN 2-550-46011-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse des auteurs.

Janvier 2006

Avant-propos

L'édition 2005 du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec* se veut l'outil de référence privilégié pour toutes les personnes intéressées par ce domaine. Cette publication présente de l'information relative aux principales composantes de l'industrie bioalimentaire et elle permet un survol rapide des performances de chacun des secteurs.

Cette édition contient cinq chapitres qui illustrent l'évolution de l'industrie entre 2001 et 2004. Le premier chapitre trace le profil économique global de l'industrie bioalimentaire, des performances économiques des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, ainsi que du commerce international. Les trois chapitres suivants abordent respectivement les secteurs des productions animales, des productions végétales et des pêches. La structure des différents tableaux statistiques offre pour chaque secteur des renseignements portant sur la production, la transformation et la demande. Enfin, le cinquième chapitre propose un survol des principales données québécoises mises en parallèle avec les résultats nord-américains. Ce document comprend en outre des sources incontournables par secteur, un lexique des principaux termes et concepts utilisés dans cet ouvrage, des références vers des analyses par filière, ainsi qu'une liste des personnes-ressources susceptibles d'aider le lecteur à approfondir sa connaissance de chaque secteur.

L'édition 2005 du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec* est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et l'Institut de la statistique du Québec.

Cette publication a été réalisée par :

Denis Belzile, agro-économiste et coordonnateur
Sophie Brehain, économiste
Institut de la statistique du Québec

Berchmans Ntibashoboye, économiste
Serge Picard, agent technologique
Guy Bélanger, technicien agricole
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec

Sous la direction de :

Camille Courchesne
Institut de la statistique du Québec

Pascal Van Nieuwenhuysse
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec

Pour tout renseignement concernant le
contenu de cette publication :

Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2411
Télécopieur : (418) 643-4129
Courriel : denis.belzile@stat.gouv.qc.ca

Direction des études économiques et d'appui aux filières
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 380-2100, poste 3673
Télécopieur : (418) 380-2164
Courriel : berchmans.ntibashoboye@mapaq.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
–	Néant ou zéro
—	Donnée infime
e	Donnée estimée
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
x	Donnée confidentielle

Abréviations et symboles

n	Nombre
t	Tonne métrique
\$ ou \$ CA	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
%	Pour cent ou pourcentage
l	Litre
hl	Hectolitre
ha	Hectare
douz.	Douzaine
kg	Kilogramme
h	Heure
k	En milliers
M	En millions
pond.	Pondeuse

Table des matières

Lexique	7	Pomiculture	78
		Petits fruits	80
Chapitre 1 Les performances économiques de l'industrie bioalimentaire québécoise	13	Horticulture ornementale	82
Principaux indicateurs	15	Légumes de serre et champignons	84
Secteur primaire	19	Acériculture	86
Secteur secondaire	27	Thé et café	88
Secteur tertiaire	31		
Commerce international	35	Chapitre 4 La filière aquacole et les pêches	91
		Pêches commerciales	92
Chapitre 2 Les filières animales	41	Aquaculture commerciale	94
Lait	42		
Porc	44	Chapitre 5 L'Amérique du Nord	97
Bœuf	46	Productions animales	98
Mouton, agneau	48	Productions végétales	102
Chèvre	50	Exportations et importations	110
Volaille	52		
Œufs d'incubation	54	Liste des références	113
Œufs de consommation	56		
Apiculture	58	Références supplémentaires	115
Animaux à fourrure	60		
Cheval	62	Références par filière	117
Chapitre 3 Les filières végétales	65	Liste des personnes-ressources	121
Céréales	66		
Oléagineux et protéagineux	68		
Plantes fourragères	70		
Tabac	72		
Pomme de terre	74		
Productions maraîchères	76		

Lexique

Année-récolte	Période retenue dans le domaine des productions végétales. Son amplitude est de 12 mois et elle correspond aux différentes étapes du cycle de production.
Compte de valeur ajoutée	<p>Le compte de valeur ajoutée est composé de trois volets : la valeur de la production vendue et stockée, les consommations intermédiaires, soit les achats de biens et services nécessaires à la production et, par différence, la valeur ajoutée nette qui rétribue les facteurs de production sous forme de salaires, de dividendes, d'intérêts, d'impôts, de taxes, de bénéfices et de réserves.</p> <p>Le chapitre traitant du compte de valeur ajoutée, retiré de cette publication depuis l'édition 2003, a été intégré au document <i>Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec, édition 2005</i>. Il est possible de le consulter à l'adresse électronique suivante : www.stat.gouv.qc.ca/publications/economi/comp-ann_pdf.htm.</p>
Consommation apparente	<p>Solde obtenu en retranchant de l'offre brute d'un produit les multiples utilisations qui en sont faites avant de parvenir à la consommation finale. Ainsi, l'offre brute d'un aliment consistera en la sommation des données se rapportant à la production, aux importations et à la quantité totale détenue en inventaire en début d'année. Les multiples utilisations, autres que la consommation finale, correspondent à tout usage dudit produit à un stade intermédiaire de production, aux exportations, aux pertes, ainsi qu'à la quantité détenue en inventaire en fin d'année.</p> <p><i>La consommation totale pour l'ensemble du Québec s'obtient en multipliant la donnée de la consommation apparente canadienne par habitant, généralement exprimée en kilogrammes ou en litres, par la population du Québec au 1^{er} juillet de chaque année. Cette statistique sous-entend que le consommateur québécois se comporte exactement de la même manière que le consommateur canadien.</i></p>
Dépense d'exploitation agricole	Dépense engagée par les exploitants pour les biens et services nécessaires à la production agricole. Parmi les principaux postes de dépense, mentionnons : aliments commerciaux pour le bétail, salaires en espèces, intérêt et réparation de la machinerie. Si des remises directes sont versées aux agriculteurs pour réduire le coût de certaines entrées, le solde net de ces dernières est utilisé dans le calcul du revenu net.
Dépense en immobilisation	Dépense qui correspond aux coûts d'acquisition, de construction et d'installation d'usine, de matériel et d'outillage durables, que ce soit ou non à des fins de remplacement ou de location.
Dulçaquiculture (dulciculture)	Aménagement et mise en valeur des milieux en eau douce.

Emploi

La définition donnée à cette variable diffère légèrement d'une source à l'autre. Le lecteur est donc invité à tenir compte des nuances qui y sont apportées. Ce document fait appel à quatre sources distinctes en ce domaine.

La première, *Enquête sur la population active* de Statistique Canada (banque de données CANSIM), permet l'obtention de données par secteur industriel, notamment l'agriculture, et l'ensemble de l'économie. Cette enquête délimite le concept d'emploi en ces termes : personne civile résidant hors établissement; âgée de 15 ans et plus; occupée à faire un travail quelconque ou disposant d'un travail mais en est absente. Cette personne n'est pas nécessairement rémunérée ni salariée.

La deuxième source, *Emploi, gain et durée du travail* de Statistique Canada (numéro de publication : 72-002), permet d'obtenir des données se rapportant à l'industrie de la transformation des aliments, au commerce de gros agricole et alimentaire, au commerce de détail alimentaire ainsi qu'à la restauration. L'enquête est fondée presque exclusivement sur des données administratives de l'Agence des douanes et de Revenu Canada. Seul un petit échantillon fait encore partie de l'enquête menée auprès de quelques employeurs. Dans cette enquête, un employé désigne toute personne pour laquelle un employeur a rempli un relevé T4 supplémentaire destiné à Revenu Canada, et ce, pour des services rendus et rémunérés ou un congé payé partout au Canada. Notons qu'une personne ayant simultanément plusieurs employeurs est comptée autant de fois qu'un T4 est émis à son nom.

La troisième source, *Enquête annuelle des manufactures* de Statistique Canada (banque de données CANSIM), concerne les données d'emplois manufacturiers, présentées dans les sections « Transformation » de ce document.

Cette variable comprend les travailleurs directement affectés à la production et au montage, ainsi que les ouvriers préposés à l'entreposage, à l'inspection, à la manutention, à l'emballage, à l'emmagasinage, etc. Sont également inclus les ouvriers des services d'entretien, de réparation, de la conciergerie, les gardiens et les contremaîtres qui font le même travail que les ouvriers qu'ils dirigent. Les données sont en équivalents temps complet.

À partir de l'année 2000, l'univers d'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. Lors des années antérieures, seules les entreprises manufacturières constituées en société, qui avaient des employés et dont les ventes de biens manufacturiers étaient d'au moins 30 000 \$, étaient prises en considération.

La quatrième source provient du ministère fédéral Pêches et Océans Canada et du Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec (BAPAP). Ainsi, un emploi dans l'industrie des pêches correspond à une personne enregistrée auprès de ces organisations et détenant un permis de pêche commerciale comme pêcheur-propriétaire d'équipement autorisé ou aide-pêcheur.

Compte tenu des différences majeures dans les concepts véhiculés par ces quatre sources, le lecteur est prié de considérer l'estimation de l'emploi total bioalimentaire comme un ordre de grandeur.

Épargne personnelle

Solde du revenu personnel disponible après déduction des dépenses personnelles en biens et services de consommation et des transferts des particuliers aux autres secteurs.

Établissement	<p>Dans le secteur de la transformation, l'établissement est la plus petite unité d'exploitation, en général une usine ou une fabrique, en mesure de fournir certaines données relatives à son activité.</p> <p>À partir de l'année 2000, l'univers d'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. Lors des années antérieures, seules les entreprises manufacturières constituées en société, qui avaient des employés et dont les ventes de biens manufacturiers étaient d'au moins 30 000 \$, étaient prises en considération.</p>
Exploitation agricole	<p>Entreprise qui produit annuellement pour plus de 5 000 \$, conformément à la Loi sur les producteurs agricoles. À titre informatif, au dernier <i>Recensement de l'agriculture</i> de Statistique Canada, en 2001, environ 3 000 exploitants agricoles ont déclaré un revenu inférieur à 5 000 \$.</p> <p>Le nombre d'exploitations du présent document provient de la <i>Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles</i> du MAPAQ. Le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs d'activité. Les données de 2004 sont préliminaires.</p>
Formation de capital	<p>Dépense pour de nouvelles immobilisations et de l'équipement usagé importé, c'est-à-dire le coût d'acquisition, de construction et d'installation d'une usine, de matériel et d'outillage durables, que ce soit à des fins de remplacement ou de location.</p>
Frais d'amortissement	<p>Frais tenant compte de la dépréciation d'origine économique. La mesure ainsi obtenue correspond à la diminution de la juste valeur marchande des biens immobilisés ou, en d'autres termes, à la valeur du capital qui ne servira plus, à cause du vieillissement, de l'usure ou de l'obsolescence des biens amortissables. Les biens en question sont les bâtiments et la machinerie.</p>
Franco à bord (F.A.B.)	<p>Se dit du prix des marchandises placées par le vendeur à bord du navire, de l'avion ou de tout autre véhicule indiqué dans le contrat de vente, après quoi les risques de perte ou d'avarie sont assumés par l'acheteur.</p>
Loyer en espèces et à la part	<p>Dépense relative au loyer payé pour des terres et des bâtiments loués du gouvernement ou du secteur privé, y compris des autres agriculteurs. Sont inclus les impôts fonciers liés à une autre propriété louée de quelqu'un d'autre et les frais de pâturage. Sont exclus les coûts de location de machinerie et de quota.</p> <p>La dépense de location à la part est estimée sur la valeur du loyer, lequel représente la part des produits de l'exploitation versée par le locataire au propriétaire de l'exploitation (contrat de métayage).</p>
Mariculture	<p>Culture de plantes et élevage d'animaux en milieu marin.</p>
Mécanisme de paiement des producteurs laitiers	<p>Mécanisme permettant de fixer, selon la convention laitière en vigueur le 1^{er} août 1997, le prix du lait produit dans une province en fonction des prix intra et hors quota. Au Québec, comme dans les autres provinces canadiennes, le <i>prix intra quota</i> résulte de négociations entre les représentants de producteurs de lait et les transformateurs. Le <i>prix hors quota</i> est déterminé par la Commission canadienne du lait en conformité avec les forces du marché.</p> <p>Chaque producteur dispose d'une limite quotidienne de production qu'il a le loisir d'outrepasser. Toute production en deçà est payée au prix intra quota, tandis que l'excédent est payé au prix hors quota.</p>

Personnes en chômage	Toutes les personnes qui, durant une période donnée, étaient sans travail, se déclaraient prêtes à travailler et avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (incluant la semaine de référence); personnes n'ayant pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais mises à pied et se déclarant prêtes à travailler; ainsi que celles qui n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins au cours de la semaine de référence.
Population active	Elle comprend la partie de la population civile résidant hors établissement, âgée de 15 ans et plus, qui avait un emploi ou était en chômage durant la semaine de référence indiquée dans l'enquête de Statistique Canada. En sont exclus les pensionnaires des établissements, les membres des Forces armées et les Amérindiens vivant dans les réserves.
Prix à la ferme	Prix reçu par le producteur lors de la première transaction. Il reflète nécessairement les frais de commercialisation assumés par le producteur jusqu'au moment de la vente, soit lors du changement du titre de propriété. Toutefois, si un intermédiaire s'immisce entre le producteur et le consommateur, le montant reçu par le producteur correspondra au montant net versé par l'acheteur. À aucun moment les retenues ou prélèvements faits par l'acheteur ne sont pris en considération.
Producteurs agricoles (nombre)	Variable à ne pas confondre avec le nombre d'exploitations agricoles ou de fermes. En effet, depuis le recensement agricole de 1991, on reconnaît comme exploitant agricole toute personne responsable de prendre quotidiennement les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche de la ferme ou de l'exploitation agricole. Il appert donc qu'on peut rencontrer plus d'un exploitant dans une même exploitation agricole.
Produit intérieur brut réel aux prix de base	Le produit intérieur brut (PIB) n'est plus exprimé en fonction du coût des facteurs, mais plutôt selon les prix de base. En conséquence, certaines taxes (impôt foncier) sont prises en compte, tandis que d'autres ne le sont pas (TPS et TVQ). Il en va de même de certaines subventions relatives aux intrants (celles qui se rapportent à la main-d'œuvre).
Programme gouvernemental agricole	Paiement direct versé au producteur agricole afin d'encourager la production, de le compenser pour les faibles prix de marché, de stabiliser son revenu, de réduire ses dépenses au chapitre des intrants agricoles ou de le dédommager des pertes causées par des conditions météorologiques extrêmes, la maladie ou d'autres raisons. Généralement, ces programmes, aux termes desquels s'effectuent les paiements directs, sont financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux d'une part, et les producteurs d'autre part. Parmi les plus importants d'entre eux, mentionnons : le compte de stabilisation du revenu net (CSRN), le régime d'assurance du revenu brut (RARB), l'assurance-récolte, l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et les subsides versés aux produits laitiers.
Quantités abattues	Depuis l'édition 2003, cette notion fait référence aux quantités abattues dans la province ou le pays. Elles reflètent par exemple les quantités de viande produites à partir des animaux abattus au Québec, peu importe le lieu d'élevage. Ces quantités sont exprimées en poids carcasse, équivalent frais.
Quantités produites	Depuis l'édition 2003, cette notion fait référence aux quantités produites dans la province ou le pays. Elles reflètent par exemple les quantités de viande provenant d'animaux élevés au Québec, peu importe le lieu d'abattage (concept

d'abattage d'origine). Les animaux semi-finis qui sortent du Québec pour être engraisés ailleurs sont également pris en compte dans le calcul. Les quantités produites sont exprimées en poids carcasse, équivalent frais.

Recette monétaire en provenance du marché

Recette correspondant au volume commercialisé évalué au prix à la ferme. La vente de produits agricoles et de produits des boisés de la ferme ne comprend pas les ventes entre exploitations agricoles d'une même province.

Recette monétaire totale

Recette correspondant à la prise en compte simultanée de la *recette monétaire en provenance du marché* et des *programmes gouvernementaux*.

Remise gouvernementale

Tous les paiements versés directement aux producteurs en vertu de programmes fédéraux, provinciaux et municipaux visant à réduire les dépenses.

Revenu en nature

Mesure de la valeur des produits agricoles consommés par les exploitants et leur famille. Ces produits sont évalués aux prix courants du marché, afin de refléter le plus fidèlement possible les sommes que l'exploitant aurait reçues s'il les avait écoulés sur le marché.

Revenu net agricole

Revenu obtenu en additionnant le *revenu net réalisé* et la *valeur de la variation des stocks*.

Revenu net comptant

Solde de la *recette monétaire totale* dont on soustrait les *dépenses d'exploitation agricoles* après remise.

Revenu net réalisé

Solde du *revenu net comptant* duquel on soustrait les *frais d'amortissement* et auquel on ajoute le *revenu en nature*.

Revenu personnel

Somme de tous les revenus reçus par les particuliers résidant au Québec, qu'il s'agisse de leurs gains de la production courante en tant que facteurs de production, ou de transferts courants en provenance des administrations et autres secteurs. Les gains et pertes en capital en sont également exclus.

Revenu personnel disponible

Revenu personnel après paiement à l'administration des impôts directs des particuliers et de divers autres droits, licences et permis (y compris les primes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie, mais excluant les impôts indirects).

Solde commercial du secteur bioalimentaire

Les statistiques sur les exportations et les importations du secteur bioalimentaire sont tirées de l'ensemble des données douanières mensuelles produites par la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada (SC). Elles mesurent les mouvements transfrontaliers des biens selon la classification du Système harmonisé (SH). Ce dernier dispose de catégories désagrégées et communes à de nombreux pays, ce qui permet d'étudier des produits et marchés en particulier, mais pas de mesurer le solde extérieur ou la balance commerciale de biens et services. Pour y parvenir, il faudrait envisager une série d'ajustements du type couverture ou étalement de certains coûts. De plus, les échanges internationaux de services et de commerce n'y figurent pas.

Les données douanières sont évaluées aux prix à la frontière. Selon ce mode, les exportations internationales de biens sont enregistrées à leur prix F.A.B. au point de sortie; ce dernier inclut tous les coûts de production à l'usine ainsi que tout autre coût survenant entre la sortie d'usine et le point de sortie du Canada, dont le transport intérieur. Quant aux importations, elles sont évaluées à leur prix F.A.B. au point d'expédition directe au Canada.

Taux de chômage	Rapport en pourcentage entre le nombre de <i>personnes en chômage</i> et la <i>population active</i> .
Taux d'épargne personnelle	Rapport en pourcentage entre le montant d' <i>épargne personnelle</i> et le <i>revenu personnel disponible</i> .
Taux officiel d'escompte	Taux nominal auquel la Banque du Canada consent des avances à court terme aux membres de l'Association canadienne des paiements.
Travail à forfait	Dépense relative à des travaux donnés à contrat et à la location de machinerie.
Valeur de la variation des stocks	Valeur de la variation des produits agricoles détenus par les producteurs entre le début et la fin de l'année civile. Qu'elle soit positive ou négative, cette valeur ajoutée aux <i>recettes monétaires totales</i> et au <i>revenu en nature</i> représente la valeur annuelle de la production. Elle est estimée pour les produits agricoles suivants : blé, avoine, orge, seigle, maïs, graines de lin, soya, pomme de terre, tabac, bœuf, veau, mouton et agneau, porc, poule, poulet et dindon.
Valeur des expéditions manufacturières	<p>Valeur nette des ventes de produits de propre fabrication et le montant reçu pour du travail à forfait exécuté sur des matières appartenant à d'autres établissements.</p> <p>À partir de l'année 2000, l'univers d'enquête s'est étendu à l'ensemble des unités manufacturières. Lors des années antérieures, seules les entreprises manufacturières constituées en société, qui avaient des employés et dont les ventes de biens manufacturiers étaient d'au moins 30 000 \$, étaient prises en considération.</p> <p>Les données de la dernière année disponible pour cette variable proviennent des enquêtes <i>mensuelles</i> réalisées auprès des manufacturiers et non de l'<i>Enquête annuelle</i> des manufactures (EAM). Des ajustements seront effectués lors de la publication des résultats de l'<i>Enquête annuelle des manufactures</i>.</p>